



TG/LENTIL(proj.1)
 ORIGINAL :anglais
 DATE : 17janvier2003

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
 GENÈVE

PROJET

LENTILLE

(*Lens culinaris* Medik.)

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) :*

<i>latin</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Lens culinaris</i> Medik.	Lentil	Lentille	Linse	Lenteja

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") et les documents "TGP" qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].
 c:\winnt\apsdoc\nettemp\1404\Sasqtg_lentil_proj1_f.doc

SOMMAIREPAGE

1. OBJETDECESPRINCIP ESDIRECTEURS	3
2. MATERIELREQUIS	3
3. METHODED'EXAMEN	3
3.1 Duréedesessais	3
3.2 Lieudesessais	3
3.3 Conditionsrelativesàlaconduitedel'examen	3
3.4 Protocoled'essai	4
3.5 Nombredeplantesoupartiesdeplantesàexamine r.....	4
3.6 Essaisupplémentaires	4
4. EXAMENDELADISTINC TION,DEL'HOMOGENEI TEETDELASTABILIT E.....	4
4.1 Distinction	4
4.2 Homogénéité.....	4
4.3 Stabilité.....	5
5. GROUPEMENTDESVARIE TESETOrganisation DESESSAISENCULTUR E.....	5
6. INTRODUCTIONDUTABL EAUDESCARACTERES	5
6.1 Catégoriesde caractères	5
6.2 Niveauxd'expressionetnotescorrespondantes	6
6.3 Typesd'expression	6
6.4 Variétésindiquéesàtitred'exemple	6
6.5 Légende	6
7. TABLEUDESCARACTER ES.....	7
8. EXPLICATIONSDUTABL EAUDESCARACTERES	14
9. BIBLIOGRAPHIE.....	16
10. QUESTIONNAIRETECHNI QUE.....	17

1. Objetdesprincipesdirecteurs

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Lensculinaris* Medik.

2. Matérielrequis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

500g. ou 10 000 graines au moins.

2.4 Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté de l'espèce et la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.5 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie importants.

2.6 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Durée des essais*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères de la variété qui sont utiles pour l'examen DHS, un lieu supplémentaire d'essai est admis.

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.4.2 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 100 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux ou plusieurs répétitions.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent porter sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune des 20 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendrait de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

La durée minimale de ces essais recommandée sous la section 3.1 tient compte, d'une manière générale, de la nécessité de s'assurer que les différences éventuellement observées dans un caractère sont suffisamment reproductibles.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qui par son expression est un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore un caractère pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendrait de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 100 plantes, trois plantes hors types sont tolérées.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété est très homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés similaires soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) cotylédon: couleur (caractère 1);
- b) plante: pigmentation anthocyannique (caractère 3);
- c) fleur: couleur de l'étendard (caractère 12);
- d) graines sèches: nombre de couleurs (caractère 23);
- e) graines sèches: couleur principale du tégument (caractère 24).

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 Catégories de caractères

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractèresavecastérisque

Les caractèresavecastérisque(signalésparun*)sontdescaractèresfigurantdansles principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsqu'il est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple


Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende


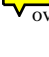
(*) Caractèreavecastérisque – voir la section 6.1.2

(+) Voir les explications du tableau de caractères au chapitre 8.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tablă de caractere

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	Cotyledon:color	Cotyledon:couleur	Keimblatt:Farbe	Cotiledón:color		
	orange	orange	orange	naranja	Lentillon roséd'hiver Rozovaya	1
	greenish yellow	jaune verdâtre	grünlichgelb	amarillo verdoso	Anicia, Mariette, Petrovskaya 4/105	
	green	vert	grün	verde	Petrovskaya zelenozjornaya	3
2. (+)	Plant:habit	Plante:port	Pflanze:Wuchsform	Planta:porte		
	erect	érigé	aufrecht	erecto	Petrovskaya 4/105	1
	semierect	demi-érigé	halbaufrecht	semierecto	Anicia	3
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Cheephlic 7/76	5
3. (*)	Plant:anthocyanin coloration	Plante:pigmentation anthocyanique	Pflanze:Anthocyanfärbung	Planta:pigmentación antocianica		
	absent	absente	fehlend	ausente	PSE 2	1
	present	présente	vorhanden	presente	Anicia, Lentillon roséd'hiver	9
4. (*)	Plant:height (at flowering)	Plante:hauteur (à la floraison)	Pflanze:Höhe (zum Zeitpunkt der Blüte)	Planta:altura (en el momento de la floración)		
	short	basse	niedrig	baja	Lentillon roséd'hiver	3
	medium	moyenne	mittel	media	Anicia, Cheephlic 7/76	5
	tall	haute	hoch	alta	Mariette, Petrovskaya 4/105	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Vehovskaya	9
5.	Plant:intensity of ramification	Plante:intensité de la ramification	Pflanze:Intensität der Verzweigung	Planta:intensidad de la ramificación		
	weak	faible	gering	débil	Vehovskaya	3
	medium	moyenne	mittel	media	Cheephlic 7/76	5
	strong	forte	stark	fuerte		7

Commentaire : I have made a global change from Lentillon roséd'championne to Lentillon roséd'hiver. Was this correct?

English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. Leaf:shape	Feuille:forme	Blatt:Form	Hoja:forma		
(+)					
 ovate	ovale	eiförmig	oval	Talinskaya88	1
 ovate-oblong	oblongueovale	eiförmigrechteckig	oblonga-ovalada	Petrovskaya 4/105	2
rectangular	rectangulaire	rechteckig	rectangular	Vehovskaya	3
7. Leaf:intensityof greencolor	Feuille:intensitéde lacouleurverte	Blatt:Intensitätder Grünfärbung	Hoja:intensidaddel colorverde		
light	claire	hell	claro	Vehovskaya	3
medium	moyenne	mittel	medio	Anicia	5
dark	foncée	dunkel	oscuro	Lentillonroséd'hiver, Petrovskaya zelenozjornaya	7
8. Leaf:numberof leaflets	Feuille :nombrede folioles	Blatt:Anzahl Fiederblätter	Hoja:número de foliolos		
veryfew (lessthan8)	trèsrares (moinsde8)	sehrgering(weniger als8)	muybajo (menosde 8)		1
few (8to10)	rare (8à10)	gering(8bis10)	bajo (8a10)		3
medium (10to12)	moyennes (10à12)	mittel(10bis12)	medio (10a12)		5
many (12to14)	nombreuses (12à14)	groß(12bis14)	alto (12a14)	Anicia, Lentillonroséd'hiver	7
verymany (morethan14)	trèsnombreuses (plusde14)	sehrgroß(mehr als 14)	muyalto (másde14)		9
9. Leaflet:size	Foliole:taille	Fiederblatt:Größe	Foliolo:tamaño		
small	petite	klein	pequeño	Santa	3
medium	moyenne	mittel	medio	Anicia	5
large	grande	groß	grande	Lentillonroséd'hiver	7

Commentaire : Francetoprovide drawings

Commentaire : Francetoprovide examplevarieties



English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
10. Raceme: number of flowers per node	Grappe: nombre de fleurs par noeud	Blütenstand: Anzahl Blüten je Knoten	Racimo: número de flores por nudo		
one	une	eine	uno		1
one to two	une à deux	eine bis zwei	uno a dos		2
two	deux	zwei	dos	Lentillon rosé d'hiver	3
two to three	deux à trois	zwei bis drei	dos a tres	Anicia, Petrovskaya 4/105	4
three	trois	drei	tres	Dora, Flora	5
more than three	plus de trois	mehr als drei	más de tres	PSE2	6
11. Flower: size	Fleur: taille	Blüte: Größe	Flor: tamaño		
small	petite	klein	pequeño		3
medium	moyenne	mittel	medio		4
large	grande	groß	grande	Petrovskaya 4/105	7
12. (*) Flower: color of standard	Fleur: couleur de l'étendard	Blüte: Farbe der Fahne	Flor: color del estandarte		
white	blanc	weiß	blanco	PSE2	1
pink	rose	rosa	rosa		2
blue	bleu	blau	azul	Azer	3
13. Flower: violet stripes of standard	Fleur: stries violettes de l'étendard	Blüte: violette Streifen der Fahne	Flor: estriás violetas del estandarte		
absent	absentes	fehlend	ausentes		1
present	présentes	vorhanden	presentes	Anicia, Lentillon rosé d'hiver	9
14. Flower: violet stripes of wings	Fleur: stries violettes des ailes	Blüte: violette Streifen der Flügel	Flor: estriás violetas de las quillas		
absent	absentes	fehlend	ausentes	Anicia, Lentillon rosé d'hiver	1
present	présentes	vorhanden	presentes	<i>Lensculinaris</i> ssp. <i>macrosperma</i>	9

Commentaire : Franco to check the example varieties



Commentaire : to be checked whether this is a registered variety name.



English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
15. Pod:intensity of colorexceptwhite podvarieties (before dryharvest maturity)	Gousse:intensité de la couleur saupour les variétés à gousse blanches (avant la maturité de récolte sèche)	Hülse: Intensität der Farbe außer Sorten mit weißer Hülse (vorder Trockenerntereife)	Vaina: intensidad del color a excepción de las variedades de vainablanca (antes de la madurez para la cosecha de la vainaseca)		
light	claire	hell	clara	Mariette	3
medium	moyenne	mittel	media	Anicia, Lentillon rosé d'hiver	5
dark	foncée	dunkel	oscura		7
16. Pod:number of ovules	Gousse: nombre d'ovules	Hülse: Anzahl Samenanlagen	Vaina: número de óvulos		
mainly one	principalement un	vorwiegend eine	principalmente uno		1
one to two	un à deux	eine bis zwei	uno a dos	Anita, Tina	2
mainly two	principalement deux	vorwiegend zwei	principalmente dos	Lentillon rosé d'hiver, Izka	3
two to three	deux à trois	zwei bis drei	dos a tres	Anicia	4
mainly three	principalement trois	vorwiegend drei	principalmente tres		5
17. (* Pod:color at dry harvest maturity)	Gousse: couleur à maturité de récolte sèche	Hülse: Farbe zum Zeitpunkt der Trockenerntereife	Vaina: color en el momento de la madurez para la cosecha de la vaina seca		
yellow	jaune	gelb	amarillo	Anicia, Lentillon rosé d'hiver	1
green	verte	grün	verde		2
18. (* Pod:length at dry harvest maturity (without beak)	Gousse: longueur à maturité de récolte sèche (sans le bec)	Hülse: Länge zum Zeitpunkt der Trockenerntereife (ohne Zahn)	Vaina: longitud en el momento de la madurez para la cosecha de la vaina seca (sin pico)		
short	courte	kurz	corta	Anicia, Lentillon rosé d'hiver	3
medium	Moyenne	mittel	media	Mariette	5
long	longue	lang	larga		7

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
19.	Pod:width at harvest maturity	Gousse:largeur à maturité de récolte	Hülse:Breite zum Zeitpunkt der Erntereife	Vaina:anchura en el momento de la madurez para la cosecha		
	very narrow	très étroite	Sehrschmal	muy estrecha	Lentillon rosé d'hiver	1
	narrow	étroite	Schmal	estrecha	Anicia	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	broad	large	breit	ancha		7
20. (+)	Pod:shape of apex (at harvest maturity)	Gousse:forme du sommet (à maturité de récolte)	Hülse:Form der Spitze (zum Zeitpunkt der Erntereife)	Vaina:forma del ápice (en el momento de la madurez para la cosecha)		
	truncate	tronquée	Abgestumpft	truncada	Anicia, Lentillon rosé d'hiver	1
	intermediate	intermédiaire	Intermediär	intermedia		2
	pointed	pointue	zugespitzt	en punta		3
21. (*)	Dry seed:width	Grainesèche: largeur	Trockenkorn:Breite	Grano seco: anchura		
	very narrow	très étroite	sehrschmal	muy estrecha		1
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Lentillon rosé d'hiver	3
	medium	moyenne	mittel	media	Anicia	5
	broad	large	breit	ancha	Mariette	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha		9
22. (*)	Dry seed:profile in longitudinal crosssection	Grainesèche: profile en section transversale longitudinale	Trockenkorn:Profil im Längsschnitt	Grano seco:perfil en sección transversal longitudinal		
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico	Petrovskaya4/105	1
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptico ancho	PSE2	2

	English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. (*)	Dryseed: number of colors	Grainesèche: nombre de couleurs	Trockenkorn: Anzahl Farben	Granoseco: número de colores		
	one	une	eine	uno	Grisette, Lentillon roséd'hiver	1
	two	deux	zwei	dos	Anicia	2
	more than two	plus de deux	mehrs als zwei	más de dos		3
24. (*)	Dryseed: main color of testa	Grainesèche: couleur principale du tégument	Trockenkorn: Hauptfarbe der Samenschale	Granoseco: color principal de la testa		
	white	blanc	weiß	blanco	PSE2	1
	greenish yellow	jaune verdâtre	grünlich gelb	amarillo verdoso	Anita, Izka, Petrovskaya 4/105, Pisarevskavelkozna	2
	green	vert	grün	verde	Anicia, Petrovskaya zelenozjornaya, Tina	3
	pink	rose	rosa	rosa	Rosovaya	4
	ochre	ocre	ockerfarben	ocre	Lentillon roséd'hiver	5
	black	noir	schwarz	negro	Nigricans	6
25. (+)	<u>Varieties with more than one color only</u>: Dry seed: type of ornamentation	<u>Variétés à plus d'une couleur seulement</u>: graine sèche: type d'ornementation	<u>Nur Sorten mit mehr als einer Farbe</u>: Trockenkorn: Typ der Ornamentierung	<u>Sólo variedades de más de un color</u>: Granoseco: tipo de ornamentación		
	patches	taches	getupft	manchas	Naryadnaya3	1
	spots	macules	fleckig	lunares		2
	marbled	marbrée	marmoriert	marmórea	Petrovskaya4/105	3
	complex	complexe	komplex	compleja		4

Commentaire : To receive explanation



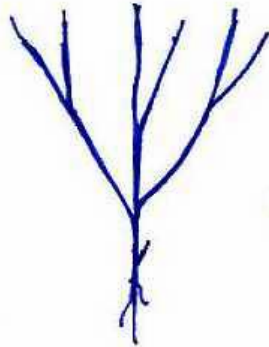
English	français	Deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
26. (*)	Dry seed:weight	Grainesèche:poids	Trockenkorn: Gewicht	Granoseco:peso	
verylow	trèsfaible	sehrgering	muybajo	Lentillonroséd'hiver	1
low	faible	gering	bajo	Anicia,Azer	3
medium	moyen	mittel	medio	Anita,Izka, Petrovskaya 4/105	5
high	élevé	groß	alto	Mariette,Petrovskaya 6, Tina	7
veryhigh	trèsélevé	sehrgroß	muyalto	Vehovskaya	9
27. (*)	Timeofflowering	Époquedefloraison	ZeitpunktderBlüte	Épocadefloración	
veryearly	trèsprécoce	sehrfrüh	muytemprana		1
early	précoce	früh	temprana	Anicia,Anita,Izka,Tina	3
medium	moyenne	mittel	media	Mariette, Petrovskaya 4/105	5
late	tardive	spät	tardía		7
verylate	trèstardive	sehrspät	muytardía	Lentillonroséd'hiver	9
28.	Timeofmaturity	Époquedematurité	ZeitpunktderReife	Épocademadurez	
early	précoce	früh	temprana	Cheephlic7/76	3
earlytomedium	précoceàmoyenne	frühbismittel	tempranaamedia	Vehovskaya	4
medium	moyenne	mittel	media	Petrovskaya4/105	5
mediumtolate	moyenneàtardive	mittelbisspät	mediaatardía	Petrovskaya zelenezjornaya	6
late	late	spät	tardía		7

8. Explicationsdutableaudecaractères

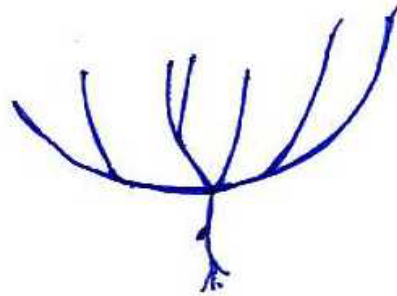
Add.2:Plante:port



1
érigé



2
demi-érigé



3
horizontal

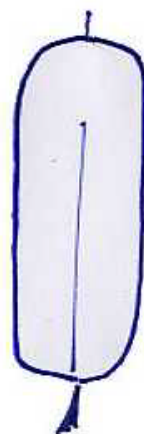
Add.6:Feuille:for me



1
ovale

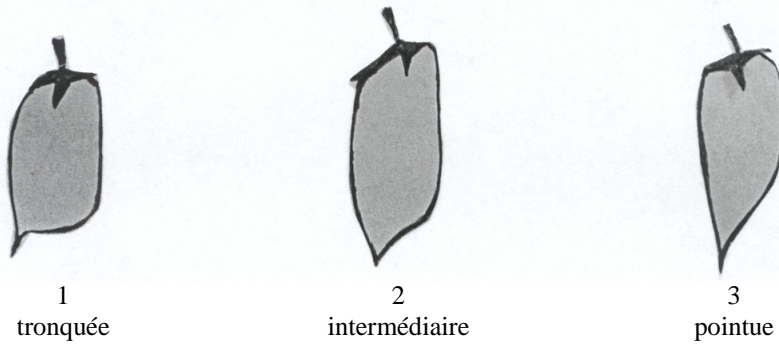


2
oblongueovale

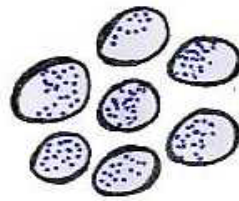
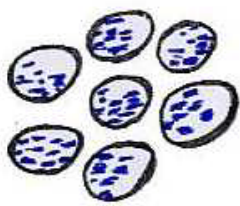


3
rectangulaire

Add.20:Gousse: formedusommet(à maturitéderécolte)



Add.25:Variétésà plusd'unecouleurseulement:grainesèche:typed'ornementation



9. Bibliographie

Webb, C., and Hawtin, G. (Editors), 1981: Commonwealth Agricultural Bureaux, Farnham Royal, Slough SL23BN, United Kingdom, ISBN 0851984754

10. Questionnairetechnique

QUESTIONNAIRETECHNIQUE	Page{x}de{y}	Numérodéréférence:
		Datedelademande: (réservéauxadministrations)
QUESTIONNAIRETECHNIQUE àrempliravecunedemandedecertificatd'obtentionvégétale		
1. Objetduquestionnairetechnique		
1.1 Nomlatin	<input type="text" value="Lensculinaris Medik."/>	
1.2 Nomcommun	<input type="text" value="Lentille"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numérodetéléphone	<input type="text"/>	
Numérodetélécopieur	<input type="text"/>	
Adresseélectronique	<input type="text"/>	
Obtenteur(s'ilnes'agitpasdudemandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénominationproposéetréférencedel'obteneur		
Dénominationproposée (lecaséchéant)	<input type="text"/>	
Référencedel'obteneur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRETECHNIQUE	Page{x}de{y}	Numéroderéférence:
------------------------	--------------	--------------------

4. Renseignements sur les schémas de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schémas de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée (indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie totalement inconnue

4.1.2 Mutation (indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte (indiquer le lieu et la date, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autres (préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété :

- a) Auto-fécondation
- b) pollinisation croisée
 - i) population
 - ii) variété synthétique
- c) autre (préciser)

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Cotylédon: couleur (1)		
orange	Lentillon rosé d'hiver [Rozovaya]	1 <input type="checkbox"/>
jaune verdâtre	Anicia, Mariette, Petrovskaya 4/105	2 <input type="checkbox"/>
vert	Petrovskaya zelenozornaya	3 <input type="checkbox"/>

Commentaire : Il a été fait un changement global de Lentillon rosé de champagne à Lentillon rosé d'hiver. Was this correct?



QUESTIONNAIRETECHNIQUE	Page{x}de{y}	Numérodéréférence:
Caractères	Exemplesdevariétés	Note
5.2 Plante:pigmentationanthocyannique (3)		
absente	PSE 2	1[]
présente	Anicia,Lentillonroséd'hiver	9[]
5.3 Fleur:couleurdel'étendard (12)		
blanc	PSE2	1[]
rose		2[]
bleu	Azer	3[]
5.4 Grainesèche:largeur (21)		
trèsétroite		1[]
étroite	Lentillonroséd'hiver	3[]
moyenne	Anicia	5[]
large	Mariette	7[]
trèslarge		9[]
5.5 Grainesèche:profileensectiontransversalelongitudinale (22)		
elliptique	Petrovskaya4/105	1[]
elliptiquelarge	PSE2	2[]
5.6 Grainesèche:couleurprincipaledutégument (24)		
blanc	PSE2	1[]
jauneverdâtre	Anita,Izka,Petrovskaya4/105, Pisarevskavelkozna	2[]
vert	Anicia,Petrovskayaz elenozjornaya, Tina	3[]
rose	Rosovaya	4[]
ocre	Lentillonroséd'hiver	5[]
noir	Nigricans	6[]

QUESTIONNAIRETECHNIQUE	Page{x}de{y}	Numérodéréférence:
<p>7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété</p> <p>7.2.1 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>7.2.2 Dans l'affirmative, veuillez préciser:</p> <p>7.3 Autres renseignements</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		
<p>9. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :</p> <p>Nom du demandeur <input type="text"/></p> <p>Signature <input type="text"/> Date <input type="text"/></p>		

[Fin du document]